

RÉF. APRIUM-JUR · MIS À JOUR LE 24/09/2026

Programme de formation

Structuration juridique du cabinet médical

PUBLIC	Personnel de cabinets médicaux : secrétaires, assistant(e)s médicaux, coordinateurs(trices), praticiens
PRÉREQUIS	Aucun
DURÉE	28 heures (4 jours)
MODALITÉ	Présentiel ou à distance
EFFECTIF	Groupe restreint, limité à 12 stagiaires

01 OBJECTIFS

- Distinguer les principales formes d'exercice et de société (BNC, SELARL, SELAS, SCM, SCI, SPFPL)
- Repérer les avantages, limites et cas d'usage de chaque structure
- Aborder les questions de prévoyance et de transmission du cabinet
- Identifier les questions à poser à ses conseils (avocat, expert-comptable, notaire)

02 DÉROULÉ

Jour 1 — Diagnostic et exercice libéral

- Tour de table et structure actuelle du cabinet
- BNC : exercice libéral en nom propre
- Attentes et projets des praticiens

Jour 2 — Les sociétés d'exercice

- SELARL et SELAS : principes et cas d'usage
- SCM : mise en commun des moyens
- Atelier : quelle structure pour quel projet

Jour 3 — Patrimoine et transmission

- SCI et immobilier du cabinet
- SPFPL : principe et points de vigilance
- Prévoyance, retraite, cession et transmission

Jour 4 — Plan d'action

- Synthèse des options du cabinet
- Questions à poser aux conseils
- Outil pour rester en lien

03 MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports courts, d'ateliers pratiques et d'échanges à partir de situations réelles du cabinet
- Cas pratiques, mises en situation et jeux
- Support pédagogique remis aux stagiaires

04 ÉVALUATION

- Test de positionnement avant la formation
- Évaluation des acquis en cours et en fin de formation (exercices, mises en situation, questionnaire)
- Enquête de satisfaction à chaud, puis questionnaire de suivi à froid
- Attestation de fin de formation remise à chaque stagiaire

05 ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'adaptations à étudier avec le référent handicap d'APRIUM avant la formation.